

Odeur *sui generis*. Le subterfuge dans la domestication du palmier dattier (Tassili n'Ajjer, Algérie)

Vincent BATESTI

CNRS, URA 1165,
Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales (CEDEJ),
P.O. Box 392, Muhammad Farid, Le Caire (Égypte)
Battesti@vbat.org

Battesti V. 2004. – Odeur *sui generis*. Le subterfuge dans la domestication du palmier dattier (Tassili n'Ajjer, Algérie). *Anthropozoologica* 39 (1) : 301-309.

RÉSUMÉ

Les Touaregs Kel Ajjer de Djanet cultivent les dattiers de leur palmeraie d'oasis comme on le fait ailleurs au Sahara, à cette particularité près : le subterfuge. Ce n'est pas une simple domestication végétale où l'homme traite avec un matériau biologique insensible et le modèle sur des générations d'oasiens, mais une interaction qui ressemble à une domestication animale : on utilise la ruse pour ne pas contrarier le tempérament de l'espèce, récalcitrante à l'odeur *sui generis* de l'homme.

ABSTRACT

Smell Sui Generis : Subterfuge in the Domestication of the Date Palm (Tassili n'Ajjer, Algeria).

The Kel Ajjer Touaregs of Djanet cultivate date palms in their oasis grove as practised elsewhere in the Sahara, but with one difference: subterfuge. This is not simple plant domestication in which humans deal with insensitive biological material shaped by generations of oasis dwellers, but a kind of interaction as in animal domestication ; people use subterfuge so as not to clash with the temperament of the species, which shuns the *sui generis* smell of humans.

MOTS CLÉS

Oasis,
domestication,
Touareg,
Djanet,
palmier dattier.

KEY WORDS

Oasis,
domestication,
Tuareg,
Djanet,
date palm.

INTRODUCTION

Doit-on différencier les êtres biologiques, avec lesquels les hommes entretiennent d'étroits rapports, entre animaux et végétaux ?

Dans le Sud-Est algérien, dans l'oasis de Djanet, j'ai interprété des pratiques et des discours tenus autour d'une plante comme une « domestication » du palmier dattier. Il est des spécialistes de la domestication animale et des spécialistes de la domestication végétale, mais les procès auxquels réfèrent les uns et les autres ne sont pas tout à fait identiques. Même le sens commun attribuera à la domestication de l'animal au moins une acception plus « pratique » : une interaction avec l'animal, *a priori* plus aisée qu'avec un végétal. L'interaction qui est évoquée ici ne relève pas seulement du champ physique mais social. Les spécialistes de la domestication des plantes, habituellement, ne peuvent traiter que du temps long, et non pas d'interactions sociales ou inter-individuelles.

Pourtant, au Tassili n'Ajjer, ce que j'ai interprété comme « domestication » par les Touaregs oasisiens de Djanet concerne le temps court, et une interaction interindividuelle avec la plante. Je ne m'avance pas beaucoup en affirmant que les oasisiens de Djanet distinguent ou différencient nettement les animaux des végétaux. Cependant, certains aspects du processus domesticoire qui est appliqué aux palmiers dattiers (et aux arbres fruitiers) peuvent apparaître communément plus appropriés à l'animal qu'au végétal. Car une domestication par ruse ou par subterfuge semble difficilement applicable à des êtres auxquels on n'accorde pas un minimum de « pensée ».

PRÉSENTATION DE L'OASIS ET RAPIDE ORIGINE (ÈS SCIENCES) DU DATTIER

Au Sahara, l'agriculture d'oasis épouse un modèle basé sur une architecture de palmiers dattiers (le

Phoenix dactylifera, L., selon la terminologie scientifique botanique, une *Arecaceae*). Cette organisation classique à trois étages de la palmeraie est assez connue : les palmiers dattiers sont dominants et ombragent les arbres fruitiers qui, eux-mêmes, couvrent les cultures maraîchères, fourragères, voire (mais de moins en moins) les cultures céréalières. Ce modèle a bénéficié d'une très forte diffusion dans l'ensemble du monde arabo-musulman dans les environnements conditionnés par l'aridité, de l'Atlantique à l'Asie centrale. Le palmier dattier est la plante emblématique des oasis, à juste titre. Au Sahara, le dattier constitue la principale espèce domestiquée et cultivée. *A priori*, cela n'avait rien de « naturel », car l'espèce a des impératifs écologiques relativement sévères.

Mais le mot est lâché : « la principale espèce domestiquée ». La recherche sur les ethnosystèmes de domestication des végétaux nous apprend que le modèle de l'oasis à dattiers provient sans doute du lieu-même de domestication du palmier dattier, le golfe Persique — encore que ce lieu soit davantage supposé que certain. Des palmeraies auraient existé dans cette région dès 5000 av. J.-C. Des fouilles archéologiques menées dans l'Émirat d'Abu-Dhabi (sur le site d'Hili, en bordure de l'oasis d'al-Aïn) laissent croire, qu'en 3000 av. J.-C., les régions périphériques du grand désert d'Arabie connaissaient déjà une agriculture avancée avec un mode d'utilisation du sol qui était déjà celui des oasis (Cleuziou & Costantini 1982). Par ailleurs, et en dépit de l'abondance des sites et de la longue occupation du Sahara au néolithique (12000 à 4000 ans av. J.-C.) dans une phase beaucoup plus humide que l'actuelle, il n'existe pas d'évidence directe que l'agriculture y était alors vraiment pratiquée (Bounaga & Brac de la Perrière 1988). D'un point de vue botanique, le dattier n'est pas connu à l'état spontané (sauvage)¹. Le genre *Phoenix* compte douze espèces répandues à l'état spontané en Afrique subtropicale et tropicale à l'Est jusqu'à l'Indus. L'espèce sauvage la plus proche du dattier est

1. Quoique certains voyageurs l'aient décrit tel, mais il pouvait s'agir de palmiers sub-spontanés. Le nom de « dattier sauvage » (en anglais ou en français) est plutôt réservé au *Balanites aegyptiaca* (L.) Del.

Phoenix sylvestris (Roxb.), spontanée en Afrique du Nord et aux Indes² ; le faux-palmier *Ph. reclinata* (Jacq.) en est assez proche également (Evreinoff 1956). En général, ce sont des thèses diffusionnistes qui sont avancées, en expliquant le cheminement du dattier et de ses techniques culturales depuis le golfe Persique vers le Sahara ; des variantes proposent les franges méditerranéennes, d'autres des voies proprement sahariennes, par l'intérieur. Cette explication de l'origine de la domestication du palmier dattier — dans laquelle on pourrait voir une forme de « tropisme oriental³ » — recoupe les versions avancées par certaines sociétés oasiennes d'Afrique du Nord. En effet, il n'est pas rare que les sociétés musulmanes au Maghreb et qui se réclament de l'arabité se disent venir de l'Est, validant une origine prophétique⁴. Pour les dattiers, cela revient un peu au même. On les dit souvent venir d'Irak, d'Arabie ou de La Mecque. C'est donc un « arbre béni » à plusieurs titres⁵.

ORIGINE (ÈS KEL AJJER) DU DATTIER ET CONSÉQUENCES SUR LA DOMESTICATION

Les Touaregs du Tassili n'Ajjer, cependant, ont une version tout à fait différente de l'origine du palmier dattier : cette plante est locale. Notons en parallèle que ce sont les Berbères (dont les Touaregs) qui revendiquent l'autochtonie en

Afrique du Nord. Le palmier dattier en général, le *tasdet* (et non de ses cultivars), aussi est dit autochtone. Il existe un récit d'origine du *tasdet* que je restitue ainsi :

À l'époque où se déroule cette histoire, on ne cultivait pas encore le palmier. Deux jeunes filles jouaient ensemble, sans doute au jeu d'*isaran*⁶, près d'un palmier. Un petit garçon, trop jeune pour comprendre le jeu, et qui s'ennuyait, jouait seul dans l'ombre du palmier. Il mangea alors une datte qui venait de tomber. Les deux jeunes filles, ayant vu la scène, s'attendaient à le voir mourir. Comme il ne mourut point, on commença à cultiver le palmier dattier (Djanet, le 14 avril 1993).

Il semble assez clair que la plante était locale mais sauvage et qu'elle a ensuite été domestiquée. Jusque-là, le scénario est assez classique. Les Touaregs s'approprient la paternité de sa domestication, mais pourquoi pas. Après tout, il existe partout de nombreuses histoires sur les plantes cultivées qui assignent l'origine de leur domestication. Mais, par contre, ces récits d'origine des plantes n'ont pas toujours des effets contemporains sur les pratiques agricoles. Ce qui semble être pourtant le cas ici dans l'oasis de Djanet.

Sur le terrain (en 1993 et 1994), il y a un fait qui avait fini par attirer mon attention à force de se répéter : la présence de bouquets de quelques branches d'armoïse dans les têtes des jeunes palmiers — voire des autres arbres fruitiers. Cette armoïse est une Astéracée, une herbacée spontanée assez répandue dans la région (*Artemisia herba-alba* et *A. judaica* ssp. *sahariensis*) qui

2. Même si Alphonse de Candolle (1886) avance que ses représentants sont issus d'une naturalisation de *Ph. dactylifera* sur un sol médiocre. Il pense, d'ailleurs, que « les habitants des oasis ont planté ou semé des Dattiers dans des localités favorables où l'espèce existait peut-être avant les hommes » et penche pour l'autochtonie du dattier en Afrique du Nord. Quant au *Ph. Sylvestris*, il est bien enregistré aujourd'hui comme une espèce distincte par les botanistes (*The Plant Names Project* 1999).

3. Expression empruntée à Karl August Wittfögel, l'auteur du *Despotisme oriental*, cité p. 35 par Marouf (1980).

4. On se dit parfois de l'Ouest, mais cela revient *grosso modo* au même : c'est une origine orientale en miroir, car on fait alors référence en général à la région de la *Segia el-Hamra* au Maroc, pépinière de saints d'origine prophétique. Déclarer une origine de l'Ouest revient donc à la dire de l'Est, dans tous les cas une origine « béni ».

5. En effet, pour nombre de voyageurs et observateurs des oasis, « le palmier est l'arbre béni des Arabes. Il sert à tous les "usages" » (Masselot 1901).

6. *Isaran* (ce qui signifie « bois » au pluriel) se joue avec des nervures de palmes de dattier coupées dans le sens de la longueur de telle sorte que chaque morceau possède une face verte (face extérieure) et une face blanche (face intérieure). Chaque joueur possède trois de ces bâtons. On lance les morceaux et l'on relève alors la couleur de chacune des trois faces exposées. Il existe différentes règles selon les jeux. En général, avoir trois faces vertes donne le meilleur score et deux blanches et une verte, le plus bas.

pousse surtout près des oueds. On l'appelle ici *teharadjeli*⁷. La chose intéressante est que c'est une plante aromatique et que cette qualité est localement connue. Des habitants de Djanet me disaient que si on l'utilise en bouquet sur les arbres fruitiers du jardin alors « les fleurs ne tombent pas, les feuilles sont belles, les fruits sont gros ». On peut déjà penser que cette armoise est parée des meilleurs effets prophylactiques. Par ailleurs, il est vrai qu'on s'en sert pour guérir des maux de ventre en la laissant tremper dans l'eau. Mais ce n'est pas tout : elle sent bon. « *Teharadjeli*, ça sent comme le parfum, ça ne sent pas une mauvaise odeur ». Ça ne sent pas une mauvaise odeur « comme celle des hommes » (Djanet, le 22 avril 1993). Et les bénéfices de cette plante en agriculture ne sont pas seulement cosmétiques, mais indispensables : sans l'armoise, le palmier ne pousse pas, les vignes, pommiers, orangers, figuiers, etc. ne fructifient pas. En fait, le fin mot de l'histoire est que certaines plantes « n'aimeraient pas l'odeur de l'homme » — odeur *sui generis* — et donc ne fructifieraient pas en réaction. Ainsi en récapitulant, « par nature », le *tasdet* est hostile à la présence de l'homme, et pour contourner cette aversion végétale (qui l'empêche de fructifier, de croître en oasis), on trompe le palmier comme on le ferait avec des animaux, en jouant en particulier sur le sens olfactif de la plante. Le dattier est un être biologique trompé, que l'homme a su « domestiquer » par subterfuge en lui camouflant sa présence : l'odeur de l'armoise dissimule la présence de l'homme. Quand le dattier est grand, les palmes et la tête de la plante ne sont plus exposées à cette odeur et l'armoise devient alors inutile. Le palmier des Kel Ajjer est d'abord sauvage — il vient du désert environnant —, et finalement reste toujours sau-

vage, indompté, mais trompé. La domestication consiste à le transplanter dans l'oasis et à le maintenir « sauvage » pour qu'il produise, ce qui est presque paradoxal pour une domestication.

UNE DOMESTICATION ANIMALE DU DATTIER ?

Dans le sens commun ou dans le champ scientifique, nous utilisons le terme « domestication », indifféremment pour l'animal ou le végétal. En réalité, chacun de nous postule d'emblée qu'un abîme sépare les processus de domestication animale et les processus de domestication végétale. Il semble que les Touaregs de Djanet ont une approche un peu décalée. Si l'on se penche sur le Petit Larousse illustré (1978), on apprend que le mot « domestiquer » (mettre dans la maison, *domos*) réfère classiquement à « apprivoiser » soit « rendre un animal moins sauvage ». Peut-être que finalement le mot « domestiquer » et la catégorie qu'il véhicule ne sont pas vraiment adéquats pour interpréter le cas du palmier à Djanet, car il ne semble pas que la plante soit moins sauvage, c'est-à-dire moins contrariée par la présence humaine : tout simplement, on lui cache qu'elle n'est plus dans le désert loin des hommes.

Une autre définition plus fine de la domestication consiste à se souvenir d'abord qu'un organisme vivant (comme composant d'une espèce) doit remplir trois conditions primordiales : se nourrir, se protéger et se reproduire. Pour Jacques Barrau (1978)⁸, la forme et l'intensité de la domestication se définissent par le degré d'intervention de l'homme sur ces trois fonctions premières. La domestication est aussi caractérisée par le contrôle spatial et le contrôle temporel⁹ de la

7. Ce même nom serait utilisé pour la même plante chez les Touaregs nigériens (Bernus 1981).

8. Et son commentaire par Guille-Escuret (1989).

9. On pourrait objecter que les plantes sont enracinées, contrairement aux animaux qui se déplacent, donc que le contrôle spatial et temporel est aisé. Pourtant, cela n'a rien encore d'évident : il existerait à Djanet des tamaris migrateurs nommés « *azawa* » (*Tamarix* sp., certainement *Tamarix pauciovulata*, *Tamaricaceae*) ; leurs bosquets disparaissent d'un lieu (on ne retrouverait pas même les racines) pour réapparaître un ou deux ans après en un autre endroit, tout en conservant exactement la même disposition des pieds entre eux. On m'a d'ailleurs mis au défi de prendre des mesures afin de vérifier ces dires dans quelques années. On n'a pu me donner d'explication, sinon qu'il s'agit d'une espèce sauvage migratrice.

fonction. J'ai essayé d'appliquer ces hypothèses au palmier dattier tel qu'à Djanet il est pris en charge par les hommes. Voici, rapidement, ce que l'on obtiendrait.

TOUT D'ABORD, SE NOURRIR

À Djanet, l'homme assure l'alimentation du dattier en eau et en minéraux à partir des puits de surface ou de canalisations installées par l'administration et d'engrais organiques. Le contrôle spatial est total, hormis les quelques pieds spontanés (issus de graines) que le cultivateur peut parfois laisser pousser (bien qu'on suppose qu'on en obtient surtout des mâles, moins intéressants) ; puisque c'est le jardinier qui décide de l'emplacement où grandiront les rejets (*ilkemen*, pluriel de *elkem*), il décide de l'espace de nutrition. Le contrôle temporel, lui, est tout aussi net : la terre est amendée au bon vouloir du jardinier, l'irrigation s'effectue comme il l'entend (en respectant des impératifs écologiques et agronomiques contraints par la plante). Cela est d'autant plus vérifié à Djanet que chaque jardin est indépendant à ce niveau (exceptées les nouvelles parcelles allouées par l'État — individuellement, la liberté du jardinier est moindre puisqu'il doit se plier aux règles des tours d'eau, cependant le résultat est le même pour le palmier : son alimentation dépend des hommes). Cependant, l'histoire touarègue du palmier reconnaît implicitement que cette plante peut se nourrir sans l'homme (puisque'elle vivait seule dans le désert). Soit ce que lui donne l'homme n'est qu'un complément pour « l'amadouer » (un peu comme les cochons coureurs en Corse), soit le palmier ne peut plus pourvoir à ses besoins quand il est déraciné pour être implanté dans l'oasis. La seconde hypothèse est la plus probable dans le référent supposé local, car les Kel Djanet savent que les palmiers dans l'oasis meurent s'ils cessent l'irrigation, ce qui démontre leur dépendance.

MAINTENANT, SE PROTÉGER

La protection contre les prédateurs est faible. Les Touaregs de Djanet sont impuissants à maîtriser les insectes nuisibles des palmiers. Ils tentent de tuer les oiseaux (tourterelles) qui mangent les

dattes, mais la pression n'est pas assez forte pour vraiment les éliminer. Les mauvaises herbes (des concurrentes trophiques) sont enlevées, mais pas toujours systématiquement. L'équivalent du mauvais œil (le *tujut*) est un risque pour le palmier, certes, et l'homme essaye de l'en protéger, mais les mesures de protection ne sont pas infaillibles. De plus, ce danger est anthropique : si l'homme ne cultivait pas le dattier, il n'y aurait pas de risque de *tujut*. La protection en général du palmier est donc pratiquée, mais cette fonction n'est pas essentielle. D'ailleurs, le palmier ne se protège pas vraiment lorsqu'il vit loin des hommes.

ENFIN, SE REPRODUIRE

L'espèce possède deux stratégies de reproduction, l'une sexuée et l'autre végétative. La première, la reproduction sexuée, permet la recombinaison du patrimoine génétique des individus (par production d'un noyau contenu dans la datte), tandis que la seconde, la reproduction végétative, fabrique des clones (par rejet). Sans l'intervention de l'homme, une reproduction strictement végétative pourrait tendre à dégénérer l'espèce (ou la population concernée) et, en dehors des mutations (peu efficaces en dehors d'une reproduction sexuée), à figer la biodiversité intraspécifique. C'est, toutefois, précisément cette option qui est choisie par les oasisiens (en général au Sahara), car l'homme peut rectifier, et rectifie les compositions génotypiques par sélection et constitution volontaire de collections. Le jardinier exerce un contrôle puissant sur la reproduction. En effet, il favorise, en général, la multiplication végétative des rejets, et la production des dattes et interdit au palmier la multiplication sexuée : il arrache la plupart des pousses accidentelles issues de graines. Finalement, il choisit quelles combinaisons génétiques valent d'être maintenues : il décide quelle sera la composition en cultivars de son jardin, où et quand ils seront installés (contrôle spatial et temporel). Mais les termes « en général » (le jardinier, en général, interdit au palmier la multiplication sexuée) et « la plupart » (il arrache la plupart des pousses accidentelles) sont essentiels. Ce sont les failles d'une censure

sévère qui permettent l'apparition de nouveaux cultivars et l'enrichissement de la collection de clones. Si le pied qui pousse spontanément possède quelques caractères intéressants, on le laissera croître et on lui attribuera un nom : il sera accepté. En dehors de cela, l'homme n'intervient pas sur la forme de l'individu : la greffe, la taille et autres techniques applicables aux ligneux sont impossibles sur cette grande herbe qu'est le dattier.

Ainsi, le palmier dattier habitait le pays des Touaregs Ajjer avant sa domestication. L'homme cultiva cette plante parce qu'il s'intéressa à ses dattes (et non à son « bois », déjà utilisé comme le montre le jeu des jeunes filles). Le palmier est réticent à la présence humaine, on le trompe (avec de l'armoïse), on le nourrit (eau, fumier), mais on en censure fortement la reproduction (une sélection par rejets) pour l'amener à produire comme on l'entend. Nous venons de vérifier que l'homme à Djanet domestique effectivement le *Phoenix dactylifera*, si l'on se réfère à la catégorie *ad hoc*, forcément très vague pour être universelle, de « domestication » définie par une série de critères. Néanmoins, le palmier demeure « sauvage » bien que domestiqué : il pourrait encore assumer les trois fonctions de lui-même, la domestication par tromperie doit toujours se poursuivre, génération après génération. Superficiellement, cela rappelle la « domestication » des animaux sauvages au zoo : on « décontextualise » l'animal de son environnement et l'on espère qu'il gardera les apparences du sauvage et qu'il se reproduira dans ce nouveau milieu anthropique (on applaudit ceux qui y parviennent). Cela dit, la domestication dans les parcs zoologiques s'opère sans véritable tromperie. Il est rare, je pense, qu'on tente de cacher aux fauves la présence de l'homme. Il y a eu peut-être ruse (ou violence) pour capturer l'animal, mais pas pour le maintenir en cage. Tandis que dans cet exemple touareg, le palmier risque toujours de « fuir » les objectifs de son implantation dans les jardins en ne fructifiant plus. Le subterfuge doit être toujours poursuivi. Il est donc clair, avec cet exemple, que la domestication doit s'envisager (pour détourner une défi-

nition donnée par Jean-Pierre Digard pour la domestication animale) « comme *actions de l'homme* sur [un être biologique], qui s'exerce *en permanence*, mettant en jeu, dans le cadre de sociétés concrètes, des structures sociales, culturelles et idéologiques *aussi bien que techniques* » (Digard 2002). François Sigaut, dans une approche différente, a procédé à la déconstruction du concept de domestication jugé artificiel (et inopérant) (Sigaut 1988). Il a préféré lui substituer trois réalités différentes sans liens nécessaires entre elles : appropriation, familiarisation et utilisation. Dans le cas du dattier à Djanet, nous avons appropriation certaine, utilisation évidente et... familiarisation refusée par l'un des partenaires (la plante). Pour quoi cela plaide-t-il ? Si les définitions les plus exigeantes de la domestication *animale* conviennent à notre cas du dattier de Djanet, cela signifie-t-il que le palmier est un animal domestiqué (je veux dire un animal approprié-utilisé-pas-familiarisé) — les Touaregs à Djanet ne semblent pas défendre cette position —, ou bien que la notion de domestication et ses avatars ne pourront jamais être adéquats sans empiéter sur notre frontière animal *versus* végétal ?

Localement, une petite curiosité réside dans le chevauchement du système d'explication de la domestication par subterfuge et de celui des origines biogéographiques. Sans trop le détailler ici, une interprétation donnerait à Djanet une tripartition des origines des animaux et des plantes selon la triade Nord arabe/Djanet/Sud touareg. On peut bien imaginer que la culture de la vigne, dite originaire de Djanet, requiert le subterfuge de l'armoïse selon un procès identique au palmier, mais que penser de fruitiers comme l'abricotier (*el-mishmesh*) qu'on dit parfois originaire du monde arabe, et qui est pourtant flanqué aussi d'un bouquet d'armoïse ? C'est d'autant plus dérangeant que certaines personnes attribuent des origines non locales, non au palmier, mais à ses cultivars présents à Djanet : si le *tanghiman*, le *tetmelet*, le *tazgheft* sont explicitement de Djanet, par contre *el-khagh*s, *el-lulu* sont dits d'origine arabe. Les deux hypothèses possibles sont soit, premièrement, que les Touaregs de Djanet pen-

sent que les Arabes ont obligatoirement procédé de la même manière qu'eux (l'hypothèse d'une domestication universelle par subterfuge) ; soit, secondement, que les deux systèmes d'explication (domestication et biogéographie) sont assez peu cohérents et se laissent penser séparément. La seconde hypothèse me semble la plus probable, d'autant que c'est l'anthropologue qui est blâmable de tenter ce glissement des généralisations descriptives aux généralisations interprétatives (Sperber 1982).

CONCLUSIONS

Quelles conclusions tirer de cela ? Que nous apporte cette domestication, presque animale d'un végétal, dans une publication sur la domestication animale ? J'invoque, au premier chef, la mansuétude du lecteur : la réponse n'est pas très formalisée. D'abord, cet article souligne la difficulté des « traductions » que l'anthropologue est amené à proposer pour interpréter une réalité exotique. La catégorie la plus malmenée ici est celle de « domestication » : cet exemple invite à nous questionner sur des passerelles possibles entre la domestication animale et la végétale, voire — par conséquent — entre animaux et végétaux (les arbres en tout cas). Le dattier *tasdet* est domestiqué sans l'être, réagit comme un animal sans l'être. Ce ne sont pas les catégories locales qui posent problème : c'est la flexibilité de nos catégories interprétatives *a priori* (à prétention universelles) qui permettent avec plus ou moins de bonheur notre ajustement à une réalité locale pour la décrire. Quelles peuvent être ces passerelles ? L'argument d'abord d'une passerelle historique (qu'au Moyen-Orient, les domestications animales et végétales ont eu lieu presque en même temps au Néolithique) est peu sérieux. Puis il y a la passerelle d'Haudricourt qui avait

ouvert un débat, bien connu, entre « civilisation de l'igname » et « civilisation du mouton » (Haudricourt 1962). Sa proposition faisait des parallèles entre les domestications animales et les cultures des plantes pour les comparer aux « traitements d'autrui ». Cette proposition de triangulation, entre plantes, animaux et hommes, est à présent considérée comme un peu simple ; toutefois, on en trouve peut-être des applications aujourd'hui quand certains font la relation entre l'élevage du cheval et l'éducation des enfants en Angleterre¹⁰. Mais *quid* des parallèles entre procès de domestications animales et végétales ? Il manque, je pense, une chose essentielle dans cet exposé : une comparaison avec les procès locaux de domestication animale. Mais c'est un manque partiellement résolu par la contribution de Catherine Hincker dans ce même ouvrage.

REBONDISSEMENT

« Partiellement », car il faut garder à l'esprit que si nous avons affaire génériquement à des Touaregs, il est difficile de parier sur un partage de sens obligé entre l'Est algérien et le Mali. Posons l'hypothèse que ces éléments de la « culture » touarègue, sur ce point, sont communs, car les proches recoupements de nos observations parallèles sont troublants. « La domestication touarègue idéale serait celle où l'animal pourrait redevenir sauvage en quelques générations, où le processus domesticatoire n'aurait rien de définitif, où le domestique ne l'emporterait pas sur le sauvage, mais où l'un et l'autre au contraire s'équilibrerait. » Chez les Touaregs étudiés par Catherine Hincker, l'élevage a ceci de particulier que la domestication est menée avec la volonté de ne pas brimer le tempérament, le caractère des animaux (vaches ou dromadaires). L'animal doit,

10. « Découvrant qu'en Angleterre on dressait les chevaux de la même manière qu'on éduquait les enfants, K. Thomas écrit de son côté que "la domestication est l'archétype d'autres types de subordination" » Digard (2002), citant K. Thomas (1985). Voir aussi Cl. Fabre-Vassas (1994) qui développe l'analogie entre les enfants et les cochons.

dans l'idéal, pouvoir redevenir sauvage, il ne doit pas être dominé par l'homme (cela, en nette opposition — revendiquée — avec ce que font les éleveurs peuls voisins). Hincker fait le même parallélisme que Thomas (1985) avec l'éducation des enfants : on reconnaît à l'enfant un caractère initial, primordial qu'on ne veut pas brusquer ou contraindre sous peine de mener l'enfant à la folie. L'enfant est peu à peu « domestiqué » ; comme on est persuadé qu'un animal qu'on entrave mourrait sans délai. Cela « ressemble » au traitement du palmier dattier à Djanet : on ne domestique pas le palmier, on le laisse croire qu'il n'est pas parmi les hommes, on ne le contrarie pas. L'une des conclusions de Catherine Hincker est que « la domestication animale et l'éducation reposent en fait sur les mêmes principes » chez les Touaregs. On pourrait reformuler : la domestication des animaux, des arbres et des enfants. Ce serait alors une modalité particulière de relation à l'environnement vivant qui se dégagerait. Et cela plaide pour ne plus considérer les procès de domestication de l'intérieur de frontières hermétiques opposant spécialistes de l'animal, spécialistes du végétal... voire spécialistes de l'éducation.

POST-SCRIPTUM

Ce texte est issu d'une présentation au VII^e colloque international de l'association *L'Homme et l'Animal*. Puisque ce sont des questions qui se sont posées à la suite de cette présentation dans la salle, il me semble utile de préciser deux points (mais que je n'ai pas jugés essentiels d'inclure dans le corps du texte). Ces questions ou remarques ont porté sur une recherche d'explication de l'usage de l'armoise par les Touaregs de Djanet. Pour certains, elle aurait à voir avec le caractère de plante mellifère de l'armoise (donc qui attire des insectes pollinisateurs qui féconderaient le dattier). Le palmier dattier n'est pas entomophile mais anémophile. Cela aurait pu expliquer la pollinisation de fruitiers comme les Rosacées, mais pas le palmier. Le jardinier pollinise lui-même, à la main, chacun de ses palmiers (car il a diminué le nombre de mâles dans son jardin au profit des femelles productives). Par ailleurs, l'armoise peut

être mellifère si elle a des fleurs, et des fleurs vivantes. Les bouquets d'armoise placés sur les arbres sont secs, c'est-à-dire sans fleurs qui puissent être attractives. La seconde série de remarques propose une « explication » en terme symbolique. À mon avis, il n'est pas nécessaire de convoquer à Djanet Artémis « la déesse [grecque] qui préside aux naissances, [et les] divinités moindres qu'on invoque sous le nom d'Eileithia, Ilitie, assistantes des femmes en couches et protectrices des sages-femmes. Artémise, fille de Zeus et de Léto, a été mise au monde sans douleur aucune [...] » (Lieutaghi 1991). Il est périlleux de faire des généralisations transculturelles trop rapides. Certes, même sans être un farouche tenant du diffusionnisme, il faut reconnaître que des partages de sens et de pratiques se répartissent parfois sur des aires culturelles différentes (*Les mythologiques* de Lévi-Strauss, sinon, n'existeraient pas). Mais il ne faut pas le penser comme une règle, c'est-à-dire que la symbolique de l'armoise en Provence ou en Grèce n'est pas nécessairement partagée par les Touaregs aux confins algériens et nigériens. Par ailleurs, il semble que chez les Touaregs à Djanet l'armoise soit davantage liée à des bénéfices thérapeutiques à l'endroit du ventre. On s'en sert éventuellement pour protéger des enfants (à certaines périodes de l'année) des équivalents locaux des *jnun* (les *kel esuf*). Pour dire les choses brièvement, je dirais donc qu'il peut y avoir des comportements, des pratiques observées qui échappent à notre rationalité immédiate sans, pour autant, qu'il faille nous résoudre à adopter une approche intellectualiste qui nous apporterait le « sens caché », la véritable explication rationnellement satisfaisante.

RÉFÉRENCES

- BARRAU J. 1978. — Domesticamento, in ROMANO R. (ed.), *Enciclopedia*. Einaudi, Turin : 49-71.
 BOUNAGA N. & BRAC DE LA PERRIÈRE R.A. 1988. — Les ressources phytogénétiques du Sahara. *Annales de l'Inst. Nat. Agro. El-Harrach* 12 (1, t. I) : 79-94.
 CANDOLLE A.D. 1886. — *Origine des plantes cultivées*. Félix Alcan, Paris.
 CLEUZIOU S. & COSTANTINI L. 1982. — À l'origine des oasis. *La Recherche* 13 (137) : 1180-1182.

- DIGARD J.-P. 2002. — Animaux domestiques, in BONTE P. & IZARD M. (eds), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Presses universitaires de France, Paris.
- EVREINOFF V.A. 1956. — Contribution à l'étude du dattier. *JATBA* 1956 : 328-333.
- GUILLE-ESCURET G. 1989. — *Les sociétés et leurs natures*. Armand Colin, Paris.
- HAUDRICOURT A.-G. 1962. — Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui. *L'Homme* II : 40-50.
- LIEUTAGHI P. 1991. — *La plante compagne, Pratique et imaginaire de la flore sauvage en Europe occidentale*. Conservatoire et Jardin Botaniques de Genève, Genève.
- MAROUF N. 1980. — *Lecture de l'espace oasien*. Sindbad, Paris.
- MASSELOT F. 1901. — Les dattiers des oasis du Djérid. *Bulletin de la Direction de l'agriculture et du commerce* 18 : 114-161.
- SIGAUT F. 1988. — Critique de la notion de domestication. *L'Homme, Revue française d'anthropologie* XXVIII (4) : 59-71.
- SPERBER D. 1982. — *Le savoir des anthropologues, Trois essais*. Hermann, Paris.
- THE PLANT NAMES PROJECT 1999. — *International Plant Names Index*. [http : //www. ipni. org](http://www.ipni.org).
- THOMAS K. 1985. — *Dans le jardin de la nature, La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800)*. Gallimard, Paris.

*Soumis le 31 janvier 2003 ;
accepté le 19 septembre 2003.*

ANTHROPOZOOLOGICA 39 (1)

Domestications animales : dimensions sociales et symboliques

Hommage à Jacques Cauvin

édité par Pierre Bonte, Anne-Marie Brisebarre, Daniel Helmer et Hassan Sidi Maamar
Actes du VII^e Colloque international de l'association " L'Homme et l'Animal, Société de Recherche Interdisciplinaire " organisé avec le CNRS délégation Rhône-Alpes, l'Université Lumière Lyon 2, la Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux, le GREMMO (ex UMR 5647), le Ministère de la Recherche, le Conseil général du Rhône, la Ville de Lyon et l'Association des Amis de la Maison de l'Orient (AAMO)
Villeurbanne, 21-23 novembre 2002

Les rapports entre l'homme et les animaux sont aussi anciens que l'histoire de l'humanité. Le fait que des animaux ne soient pas seulement maîtrisés dans leur reproduction et mis au service de l'homme, mais qu'ils deviennent "domestiques" au sens premier du terme, qu'ils entrent aussi avec lui dans de nouvelles relations de proximité, d'intimité, ne pouvait que renforcer les rapports et brouiller les frontières ; et ceci s'observe tout autant de nos jours qu'aux origines.

Dans le parcours auquel nous convions le lecteur, nous avons souhaité que soient évoquées ces évolutions et ces transformations, en faisant appel aux archéologues, aux historiens, aux anthropologues et aux sociologues.

La première partie, Identités animales, identités sociales, illustre par quelques exemples la manière dont les identités sociales se construisent à travers les identités animales.

Une seconde série de textes, Nommer et fonder l'animal, traite des manières de dénommer les animaux domestiques, instrument de classement mais aussi de fondation des espèces animales.

Nous avons choisi dans la troisième partie, La domestication animale aux origines, de rassembler un certain nombre de textes d'archéologues qui se posent des questions voisines sur les origines de la domestication animale.

Dans la quatrième partie, Us et ruses de la domestication, la domestication animale sert de référent à l'établissement de catégories cognitives et symboliques qui définissent en particulier qui est licite et illicite.

Dans la cinquième partie, L'animal bon à penser, l'immense champ d'exercice de la pensée symbolique qui s'exerce à partir des représentations de l'animal est illustré par quelques exemples. Partout l'animal se révèle bon à penser, propice au travail de la métaphore et de la métonymie.

Quel que soit leur intérêt propre, ces textes ne représentent qu'une exploration au sein d'un champ de recherche pluridisciplinaire particulièrement riche, diversifié et complexe sur lesquels ils jettent des éclairages croisés.

édité par les Publications Scientifiques du Muséum, Paris

Numéro publié avec le concours

- du Centre National de la Recherche Scientifique,
 - du Centre national du Livre,
 - de l'European Science Foundation,
- de l'Homme et l'Animal, Société de Recherche Interdisciplinaire,
- de La Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean Pouilloux,
 - de la Région Rhône-Alpes,
 - et de l'UMR 5197 du CNRS – Archéozoologie, histoire des sociétés humaines et des peuplements animaux.

384 pages, 175 x 245, ill., 25 contributions	Prix unit. Abonnés	Prix unit. Non abonnés	Prix unitaire Libraire
<i>Anthropozoologica</i> numéro 39 (1) – 2004	23 €	30 €	22 €

Modes de règlement

à l'ordre d'HASRI, uniquement en euros

- 1) Chèque : payable dans une banque française.
- 2) Carte bancaire : indiquer le numéro et la date d'expiration de la carte.
- 3) Virement : CIC BJ Paris Gobelins, compte 30066/10551/00010373901/75

Payment

made out to HASRI, in Euros

- 1) Cheque, payed to a French bank exclusively.
- 2) Credit card (give number and expiration date).
- 3) Bank transfer: CIC BJ Paris Gobelins, compte 30066/10551/00010373901/75

adressé à :

Muséum national d'Histoire naturelle
Anthropozoologica

Laboratoire d'Anatomie comparée, 55 rue Buffon, case postale 56, 75005 Paris.
Tél : 01 40 79 33 12 – Fax : 01 40 79 33 14 - hasri@mnhn.